



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ROUSSILLON CONFLENT

O B J E T :

**Modification de la représentation
de la Communauté de communes
Roussillon Conflent au sein du
Conseil d'administration du
collège Christian Bourquin de
Millas**

Nombre de Conseillers : 33

En exercice : 33

Présents : 27

Votants : 32

Délib. n° 15- 09/06/2026

Certifié exécutoire

Transmis à la Sous Préfecture de
Prades

le

Par porteur

Publié le

Notifié le

L'an deux mille vingt-six, le 09 juin, le Conseil de la Communauté de communes Roussillon Conflent regroupant les Communes de Bélesta, Boule d'Amont, Bouleternère, Casefabre, Corbère, Corbère les Cabanes, Glorianes, Ille sur Têt, Millas, Montalba le Château, Néliach, Prunet et Belpuig, Rodès, St Féliu d'Amont, Saint-Michel de Llores, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sur la commune de Ille sur Têt, salle la Catalane, sous la présidence de Robert OLIVE.

Date de la convocation : mardi 02 juin 2026

Présents : ALBERT Philippe (T), AYMERICH Claude (T), BAPTISTE Florence (T), BONMARTEL Jonathan (Suppléant de BIANCHINI Marc), BOTEBOL Claudine (T), BOURNIOLE Frédéric (T), CROUILLES GABORIT Emilie (T), FABRESSE Alain (T), GILI Valérie (T), GUINCHARD Jean-Christophe (T), HAUTEFAYE France (T), LABAU Agnès (T), LIZANA BONAFOS Karine (T), MARTINEZ Marie (T), MESA Michaël (T), MONTANOLA Galdric (T), MORAGAS Nathan (T), OLIVE Joseph (T), OLIVE Robert (T), PEGOURIE Christiane (T), PELISSIER Alain (T), QUINTUS Cécile (T), SOLERE Jean-Claude (T), STORCH Jacques (T), TRAFI Pascal (T), VIDAL Gilles (T), VILA Patrice (T).

Absents excusés : PAGES Caroline (T)

Absents ayant donné pouvoir : BENDRELL Brigitte (T) à OLIVE Joseph (T), BONACAZE Benoit (T) à OLIVE Robert (T), DRAGUÉ Céline (T) à BAPTISTE Florence (T), LOPEZ Valérie (T) à VIDAL Gilles (T), SURJUS-ROJAS Marie-Isabelle (T) à PELISSIER Alain (T).

MORAGAS Nathan a été nommé secrétaire de séance.

Date de transmission de l'acte: 17/06/2026

Date de reception de l'AR: 17/06/2026

066-246600415-DE-099-2026-DE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
A G E D I

VU la délibération n° 21 du 24 avril 2026 portant désignation des représentants de la Communauté de communes Roussillon Conflent au conseil d'administration du collège Christian Bourquin de Millas;

CONSIDÉRANT que Mme Marie-Isabelle SURJUS ROJAS a été désignée pour représenter la Communauté de communes Roussillon Conflent au conseil d'administration du collège Christian Bourquin de Millas ;

CONSIDÉRANT que la commune de Millas l'a également désignée pour la représenter au sein de ce même conseil d'administration et qu'il convient, afin d'assurer une représentation distincte de la commune et de l'EPCI, de procéder à son remplacement en qualité de représentante de la Communauté de communes ;

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Le Conseil communautaire,**

ANNULE la délibération n° 21 du 24 avril 2026 portant désignation de Mme Marie-Isabelle SURJUS ROJAS au conseil d'administration du collège Christian Bourquin de Millas.

DESIGNE Mme BENDRELL Brigitte en qualité de représentant(e) de la Communauté de communes Roussillon Conflent au conseil d'administration du collège Christian Bourquin de Millas, en remplacement de Mme Marie-Isabelle SURJUS ROJAS.

CHARGE le Président de faire toutes les diligences utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Ille sur Têt, les jours, mois, et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme,

**Le Président,
Robert OLIVE**

